11 août 2008

INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

TELEVERBIER

DECLARANT:
Jean-Pierre MORAND, Président du Conseil d'Administration
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 28 juillet 2008
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 4 août 2008
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext
PRIX UNITAIRE: 72 CHF
MONTANT DE L'OPÉRATION : 9 000 CHF

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."